

La gale ou scabiose est une affection contagieuse de la peau spécifique à l'Homme. Elle est la conséquence de l'activité de la femelle d'un acarien microscopique (*Sarcoptes scabiei*) qui creuse sous la peau des sillons où elle dépose ses œufs, provoquant de vives démangeaisons nocturnes. Ce parasite est détruit au-delà de 55°C.

La période d'incubation, silencieuse, peut aller de quelques jours à trois semaines, les symptômes vont se manifester avec des démangeaisons persistantes et de plus en plus fortes.

La gale humaine se transmet surtout par contact physique direct, notamment lors des rapports sexuels.

Par sa localisation (dans les sillons), le parasite résiste aux mesures hygiéniques habituelles (bain, savonnage). Il est responsable des démangeaisons et de petites lésions de « grattages » croûteuses en particulier au niveau des sillons de la peau (doigts, face antérieure des poignets, plis des coudes, aisselles, ceinture, face interne des cuisses, sillons des fesses, aréoles des seins chez la femme, gland chez l'homme).

Le parasite peut survivre de 2- 3 jours à une semaine (en fonction des conditions d'humidité et de température, ou sa présence dans des squames détachées de la peau) en dehors de son hôte, dans la literie ou les vêtements par exemple.

## Prévention

En évitant le contact direct peau à peau ou avec les vêtements et la literie d'une personne infectée. Au-delà de 48H de contact supposé entre enfants touchés et non touchés, compte tenu de la période d'incubation, tous les enfants doivent être traités systématiquement, voir ci-dessous :

## Traitement en ACM

Un enfant ou un adulte pour lequel est porté un diagnostic de « gale » :

- Isoler à titre préventif la personne pendant son traitement environ 48 h,
- La traiter selon la prescription rédigée par le médecin consulté,
- Traiter ses vêtements, en particulier linge de corps par un lavage à plus de 60°,
- Traiter sa literie : lavage, draps, etc. à plus de 60°,
- Traiter le matelas avec une poudre scabicide selon les conseils d'utilisation.

## Pour l'entourage

- Si moins de 48 premières heures de contact, traiter à titre préventif :
  - Les personnes qui ont été en contact direct avec la personne contaminée, et
  - L'entourage matériel de ces personnes (literie, vêtements, matelas),
- Si plus de 48 heures de contact, traiter systématiquement l'ensemble des personnes présentes dans l'ACM enfants et adultes selon la procédure du paragraphe précédent, sans isolement :
  - Sur prescription médicale pour l'ensemble des personnes,
  - Ou avec accord de la pharmacie pour délivrer les quantités requises avec l'aval du médecin consulté.